

## Commission permanente

du 10/10/2003

### III-Convention-Contrat-Marché

#### 2 - Etude hydraulique de la Vilaine – Sites de Guipry/Pont Réan Choix des bureaux d'étude

Les sites de Guipry et Pont Réan sur la Vilaine sont soumis de manière récurrente aux débordements du fleuve qui affectent les habitations riveraines. La Mission d'Expertise Interministérielle avait proposé une série d'aménagements, qui nécessitaient toutefois des études hydrauliques préalables.

Le département d'Ille et Vilaine a demandé à l'IAV d'assurer la maîtrise d'ouvrage de ces études, ce qui ne préjuge pas de la maîtrise d'ouvrage des travaux qui en découleront, dont les modalités seront étudiées une fois les études finalisées.

Lors de sa séance du 25 février 2003, le Conseil d'Administration a voté dans son budget primitif une enveloppe pour la réalisation d'études hydrauliques locales, dont celles de Guipry et Pont Réan. La consultation a été lancée au deuxième trimestre (marchés sans formalités préalables). Une consultation spécifique a été lancée pour chaque site. 6 bureaux d'études ont été consultés, trois ont remis des offres : SAFEGE (Nanterre), BCEOM (agence de Nantes) et SCE (Nantes).

L'analyse financière faisait apparaître de grosses divergences, liées essentiellement à différents niveaux de précision proposés dans la réalisation des prestations topographiques. Après demande de précisions et remise à plat de l'ensemble des offres, les propositions financières de chaque société peuvent être récapitulées comme suit :

BE	Guipry (€ H.T.)			Pont Réan (€ H.T.)		
	Option 1	Option 2	Option 3	Option 1	Option 2	Option 3
BCEOM	66 600	71 350	79 550	61 000	65 000	74 000
SAFEGE	69 510	74 760	82 000	78 336	82 536	88 400
SCE	78 091	82 091	/	66 246	70 996	/

Les trois options correspondent aux différents niveaux de précision possibles pour la réalisation des prestations topographiques demandées (profils bathymétriques avec mesure de l'épaisseur sédimentaire) : l'option 1 propose une couverture sédimentaire partielle (un profil sur deux), les options 2 et 3 proposent une couverture sédimentaire complète (tous les profils), la technique utilisée dans l'option 3 étant plus onéreuse.

L'analyse technique des offres met en évidence des propositions moins solides de la part de SCE, notamment dans l'aspect sédimentologique, qui est fondamental sur chacun des sites (un curage des biefs doit être obligatoirement étudié). Les offres techniques de BCEOM et SAFEGE sont globalement de qualités comparables, avec toutefois :

- une plus value pour SAFEGE sur le site de Guipry, par la réutilisation du modèle général de la Vilaine aval (et donc l'analyse détaillée des impacts sur le secteur de Redon), et une méthodologie plus fouillée pour l'étude de faisabilité d'implantation d'une passe à poissons (qui doit être intégrée à l'étude hydraulique) ;
- une plus value pour BCEOM sur le site de Pont Réan, par la réutilisation du modèle de la Vilaine médiane (et donc l'analyse détaillée des impacts sur le secteur de Guipry)

Etant donné le faible écart de prix entre SAFEGE et BCEOM sur Guipry, nous proposons :

- de retenir l'offre de SAFEGE sur le site de Guipry et celle de BCEOM sur le site de Pont Réan ;
- de choisir l'option n°2 dans les deux cas, qui permet une analyse sédimentaire complète, tout en étant moins onéreuse que l'option 3.

**Après en avoir délibéré, la Commission Permanente, à l'unanimité :**

- **adopte ces propositions**
- **autorise le Président à effectuer toutes démarches et toutes pièces afférentes**

**Pour Extrait Conforme  
LE PRESIDENT**

**J. BRIEND**